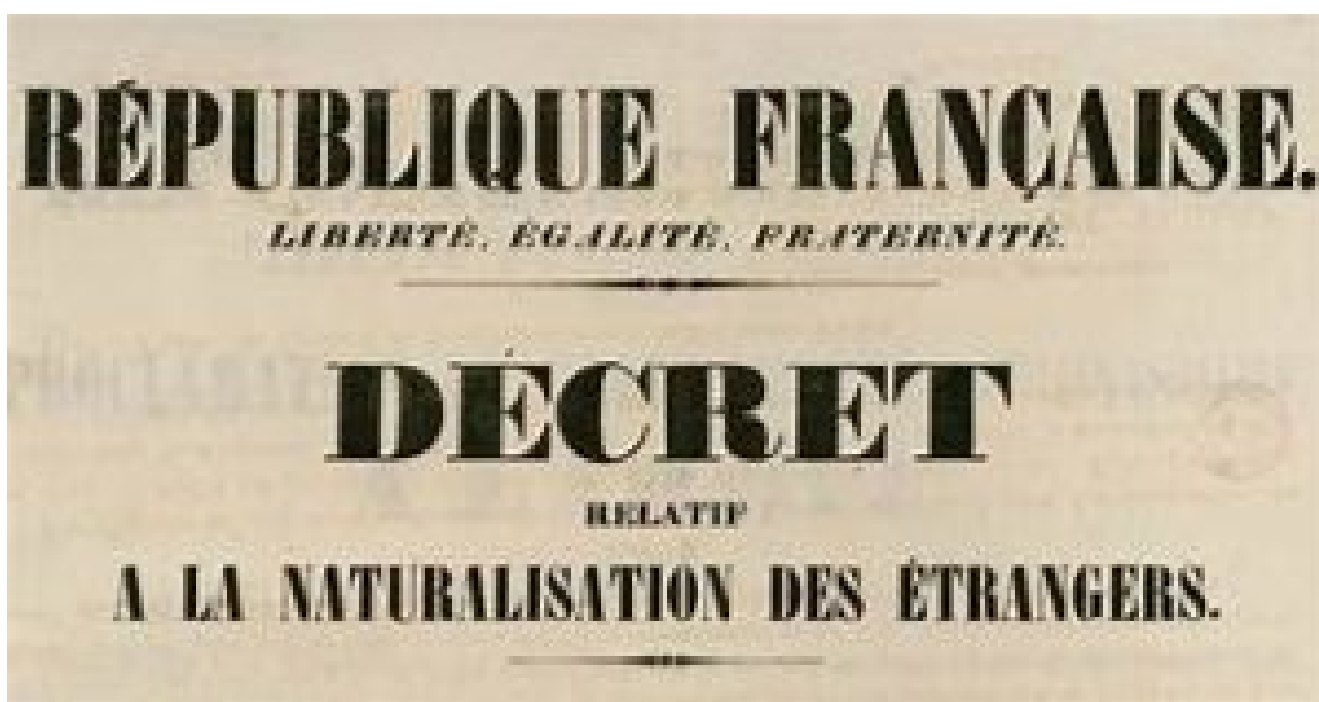


Un des motifs du décret de dissolution d'octobre 2021 est-il un gag ? Un test ? Un acte de djihad d'ambiance ?

écrit par Jacques Lenormand | 15 août 2023



Blague de potache ? Test sur notre capacité à réagir ? Incompétence ? Excès de zèle ? Complicité active avec les conquérants ?

La récente relaxe méritée des 4 étudiants d'Angers qui ont

défendu leur local attaqué par une trentaine de nervis fachos se prétendant "antifas" (!) nous remet en mémoire **les motifs officiels de la dissolution de leur précédente association, l' "Alvarium", le 17 novembre 2021.** "L'Humanité" du 11 août dernier, qui relate et déplore cette relaxe reconnaît que la dissolution de l'"Alvarium" s'est révélée « inefficace ». Une erreur de jugement de plus au crédit de "L'Huma" !

Parmi plusieurs motifs énumérés dans le décret de dissolution émanant du ministère de l'Intérieur d'octobre 2021, ayant justifié au regard de l'Administration la dissolution de l'association, figure cette perle : **ils (les membres d'Alvarium) avaient ou propageaient "des idées assimilant l'immigration et l'islam à des menaces que les Français doivent combattre".**

Certains autres motifs énumérés dans ce même décret sont peut-être effectivement illégaux de la part de cette association à cette époque, comme des appels à la violence.

Mais condamner des Français et dissoudre leur association parce qu'ils ont « des idées assimilant l'immigration et l'islam à des menaces que les Français doivent combattre » mérite qu'on revienne deux ans plus tard à cette phrase, et qu'on analyse la nature de ce motif de dissolution.

- Est-ce un **jugement d'intention** intenté par le ministère de l'intérieur ? **La détection des "idées" dans les crânes des citoyens** est une bonne méthode pour faire marcher droit toute une population. Heureusement que certains résistent !
- Est-ce un **excès de zèle** non contrôlé émanant de quelque fonctionnaire facho au sein de ce même ministère ?
- Est-ce **une blague de potache, un gag,** qui a été infiltré dans le texte du décret, n'a pas été détecté et que personne par la suite n'a remarqué ?

- Est-ce le **texte préparé par quelque stagiaire incompétente** employée par ce ministère et que les juristes de ce même ministère ont laissé filer sans y prendre garde ? Les juristes du ministère de l'Intérieur se seraient alors fait avoir en beauté par de petits stagiaires.
- **Est-ce un test très étudié, très élaboré,** minutieusement préparé, destiné à établir l'état d'anesthésie générale des Français ? Occupés à consommer et surconsommer, ceux-ci ont intégré comme normal le motif officiel de dissolution de l'association. C'est devenu normal pour tout bon Français de ne pas avoir d'idées de combattre l'immigration porteuse d'islam...
- Ce motif a-t-il été écrit par des gens parfaitement rôdés à saper notre Administration, infiltrés grâce à leurs diplômes en Droit, qui sont en service commandé, qui pratiquent ainsi **le djihad** par leur entrisme (stratégie frériste) ?

//////////

En tout cas, que ce soit une blague de potaches ou un acte de djihad, les jeunots ou les guerriers de l'islam infiltrés ont réussi à dribbler les juristes chevronnés du ministère de l'Intérieur et à les humilier : le décret d'octobre 2021 de dissolution d'Alvarium est paru avec ce motif : ils (les membres d'Alvarium) avaient ou propageaient "des idées assimilant l'immigration et l'islam à des menaces que les Français doivent combattre". Et ce motif officiel comporte au moins trois énormités. Des erreurs, des fautes ou des intentions de nuire aux Français ?

1. Escamotage d'au moins 7 millions (chiffres officiels...) d'habitants en France et de l'actualité nous rappelant leur présence !

Les joyeux lurons ou les sinistres guerriers de l'islam du ministère de l'Intérieur ont ainsi réussi à escamoter du paysage français les 7 millions (au bas mot) de musulmans revendiqués et ainsi recensés dans notre population.

Tous ne sont pas dangereux, nous n'essentialisons pas, mais ceux qui le sont en se revendiquant d'Allah, de Mahomet, de l'islam en conquête, ne peuvent pas être ignorés. Ils peuplent nos prisons. Ils s'imposent par de multiples refus d'obtempérer, d'obéir à nos lois, de s'assimiler, de nous laisser vivre selon nos choix de vie.

L'actualité les rappelle tous les jours à notre bon souvenir. Le Mattéo ou Enzo de Cherbourg (que sa mère s'obstine à appeler Oumar, du nom du 2^{ème} calife, afin de bien lui indiquer le sentier du djihad à suivre toute sa vie) qui aurait (il a reconnu les faits, mais la présomption d'innocence lui est acquise jusqu'au jugement) violé et violenté de façon barbare une jeune femme aujourd'hui dans le coma et dont le pronostic vital est engagé, est issu de cette immigration porteuse d'islam.

L'autre Enzo ou Mattéo, que sa mère à lui s'obstine à appeler Mohamed, qui aurait (mêmes précautions juridiques, donc grammaticales) agressé à coups de couteau un jeune Corse à Calvi, a le même pedigree.

Les jeunes encapuchonnés de Grigny qui se sont spécialisés dans le vol de scooters par agression... mais n'anticipons pas, la justice nous dévoilera les visages des fuyards rattrapés par la BAC.

Et ainsi, tous les jours, et encore, et encore...

Et, selon les termes du décret d'octobre 2021, **les Français ne devraient pas "combattre" ces menaces et ces attaques ?**

2. **Ce texte a-t-il été écrit par des farceurs ? Des musulmans en service commandé ? Des complices de l'islam de conquête ?** Quoi qu'il en soit, les rédacteurs du texte du décret émanant du ministère de l'Intérieur, qui ont abusé leurs aînés juristes et qui ont réussi à insérer leur blague ou leur fatwa dans le décret, ont également **effacé par magie 14 siècles d'Histoire** Les **14 siècles de guerres offensives, massacres, raids esclavagistes, pillages, batailles, cruautés, viols, violences**, perpétrés par l'armée de conquête, camouflée en religion, portant le nom d'islam. 14 siècles, ce n'est pas rien, mais ces milliers d'attaques et de menaces disparaissent, volatilisés, niés, dans l'Histoire de la "religion de paix et d'amour " que nous sommes priés d'avaler les yeux fermés. **Les Français ne doivent pas combattre ces attaques et ces menaces ?** Pourquoi donc ?

3. **Pourquoi protéger en France les appels illégaux à la guerre, à la haine, à la violence ?**

Et pourquoi donc aussi les Français ne devraient-ils pas être attentifs aux ordres que tout musulman reçoit en recevant le coran de la part de ses parents et pédagogues ? Il ne s'agit évidemment que de "menaces" écrites, mais directement liées à l'islam et à l'immigration subie par notre pays depuis une quarantaine d'années. **Des menaces que "les Français doivent combattre" selon les termes du décret de dissolution de l'association Alvarium et n'en déplaise aux guerriers de l'islam et à leurs soutiens. Ces ordres imposés à tout musulman (il y a beaucoup de désobéissants, heureusement) contreviennent directement à nos lois, car ils incitent à la violence, à la haine, à la guerre et sont directement liés à des attentats et crimes contre nos**

concitoyens. Mais curieusement, **ces ordres ne sont pas interdits de diffusion en France** ! Les associations qui combattent la diffusion de ces ordres illégaux sont dissoutes, mais l'armée de conquête qui les diffuse est protégée en haut lieu. Et **les Français ne devraient pas "combattre" ces anomalies de notre système politique ?**

Juste pour mémoire, rappelons ces appels à la guerre, à la haine, à la violence, au racisme, que diffusent impunément nombre de guerriers de l'islam bien implantés sur notre territoire. Ces textes interdits par nos lois sont pourtant diffusés, avec le coran, aux 7 millions de musulmans vivant en France.

« Tuez les infidèles partout où vous les trouvez » (Coran 5, 5)

« Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association » (5, 193)

« Combattez les infidèles jusqu'à leur soumission et que l'islam seul règne » (2, 193)

« Ordre est donné au Prophète, de la part d'Allah, d'exhorter les musulmans au combat contre les infidèles » (8,65).

« Allah a acheté des croyants, incluant leurs biens et leurs personnes, pour qu'Il leur donne en retour le paradis. Ils combattront dans le sentier d'Allah, ils tueront et seront tués... » (Coran Sourate Al Toubah, verset 111).

« L'islam doit prévaloir sur toutes les autres religions » (3, 85).

« Quand les musulmans tuent les infidèles, c'est Allah qui les tue en réalité » (Coran 8, 17).

« Quiconque cherche une autre religion que l'Islam ne sera pas accepté ». (3, 85)

« Quant à ceux qui n'ont pas cru, Je les châtierai d'un dur châtement, ici-bas tout comme dans l'au-delà; et pour eux pas de secoueurs. » (3, 56)

« Nous jetterons l'effroi dans le cœur des incroyants. (3, 151)

« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son prophète ont déclaré illicite; ceux qui, parmi les gens du Livre ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés. » (4, 29)

« Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi-même, et incite les croyants (au combat) Allah arrêtera certes la violence des mécréants. Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition. » (4, 84)

« Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoueur. » (4, 89)

« La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messenger, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées... » (5, 33)

« O vous qui croyez! Ne prenez pas pour amis les Juifs et les Chrétiens ; ils sont amis les uns des autres. Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs. Dieu ne dirige pas le peuple injuste. » (5, 51)

« Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués. Et lorsque tu lançais (une poignée de terre), ce n'est pas toi qui lançais : mais c'est Allah qui lançait, et

ce pour éprouver les croyants d'une belle épreuve de Sa part ! Allah est Audient et Omniscient. » (8, 17)

« Et ton Seigneur révéla aux Anges : "Je suis avec vous : affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous [décapitez-les] et frappez-les sur tous les bouts des doigts [amputez-les]. » (8, 12)

« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son prophète ont déclaré illicite; ceux qui, parmi les gens du Livre ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés.

Les Juifs disent : "Uzayr est fils d'Allah" et les Chrétiens disent : "Le Christ est fils d'Allah". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse! Comment s'écartent-ils (de la vérité)?

Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. » (9, 29-31)

« Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. » (9, 56)

Ces appels à la haine, à la violence, à la guerre, sont en infraction totale avec nos lois. Ils sont cependant transmis à tous les musulmans de France (et du monde). Et nous ne devrions pas réagir face à ces menaces nous concernant ?

En tentant de nous empêcher de "combattre" de façon républicaine les menaces et les agressions subies par la population française et liées à une immigration porteuse

d'islam, nos dirigeants participent (certains consciemment, d'autres non) à une véritable arnaque, à une trahison du peuple, à une hypocrisie lorsqu'ils évoquent la laïcité, à une négation de l'Histoire, à la diffusion des ordres coraniques.

Au nom de quoi nous empêcherait-on de le faire remarquer et de nous plaindre de cette maltraitance et de cette injustice qui nous est faite ?

Restons logiques : poussons la logique à ses limites !

Si le ministère de l'Intérieur et les sphères politiques pro-islam approuvent ces appels à la haine, à la violence, à la guerre, contenus dans le coran et diffusés aux 7 millions de musulmans vivant en France, que nos élites aillent plus loin et imposent la sharia à égalité aux 68 millions d'habitants !

En effet, pourquoi seulement 7 millions d'habitants de la France en 2023 sur 68 millions auraient le droit de s'inspirer de ces magnifiques paroles d'amour et de paix pour guider leur vie ? Que notre Constitution les inclue, qu'elles soient gravées sur les façades de nos monuments, qu'elles soient publiées tous les jours dans nos médias ! Puisqu'elles sont si respectées par nos élites, qu'elles fassent partie de nos lois !

Un motif de décret proche d'une volonté de nuire aux Français. Qui a cette intention ?

Une seule des trois raisons aurait dû empêcher les juristes les plus sages du ministère de l'Intérieur d'approuver et de signer tel quel le texte que des farceurs, des incompetents ou, plus grave, des propagandistes de l'islam en France, et

infiltrés au ministère, leur ont soumis à la relecture en octobre 2021.

- Soit la raison historique (les 14 siècles d'agressions musulmanes)
- soit la raison des souffrances et du drame vécu journallement par les Français et relayé par l'actualité
- soit la raison du contenu illégal du message coranique.

Une seule raison aurait dû les alerter.

Mais l'accumulation des 3 raisons que personne au ministère n'a cru devoir signaler comme contraires à nos choix de vie, à nos valeurs, à nos lois, laisse songeur.

Qui donc tient les manettes au gouvernement ? Qui tient le gouvernail ?

Des farceurs, des stagiaires, des incompetents, des musulmans en conquête et déjà infiltrés aux postes de commande à l'Intérieur ?

Quoi qu'il en soit, si nous avons « des idées assimilant l'immigration et l'islam à des menaces que les Français doivent combattre », soyons-en fiers et développons ces idées. Nous sommes dans le droit chemin, en totale légalité et, plus que notre droit, c'est notre devoir que de nous protéger de ces menaces et de les combattre.